



Formation : des besoins toujours plus importants

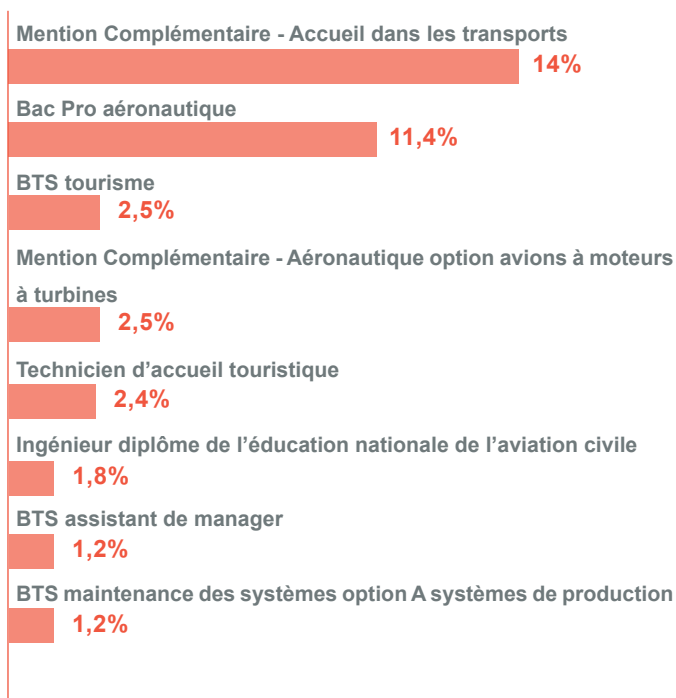
2 537 salariés formés en alternance :

- 1 311 apprentis
- 1 226 contrats de professionnalisation

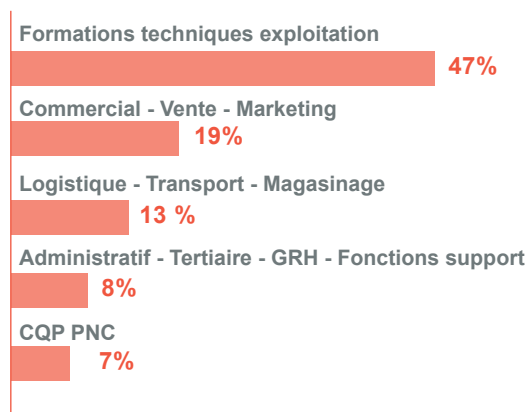
L'ensemble des dispositifs de formations gérés par la branche (contrats de professionnalisation, compte personnel de formation, plans de formation, apprentissage) représente un montant de 50 millions d'euros en 2017

Principaux diplômes préparés en apprentissage

Source Éducation Nationale, au 31/12/2016 – sur les 3 codes NAF de l'aérien (5110Z, 5121Z, 5223Z)



Contrat de professionnalisation Domaines de formation



Égalité : l'écart de rémunération femme-homme se résorbe

Les femmes représentent 41% des effectifs en 2016

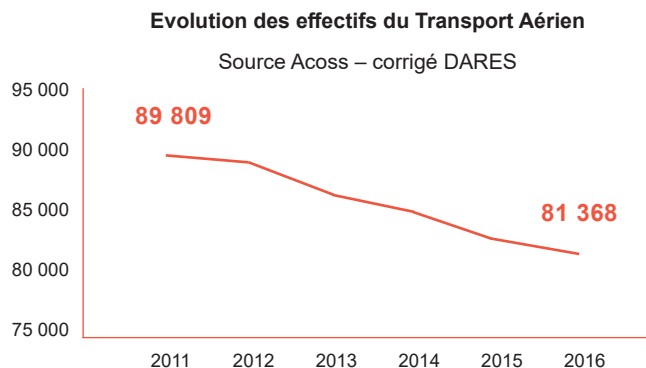
La part des femmes dans la branche est très stable depuis 10 ans (environ une salariée sur 10)

L'écart salarial entre les femmes et les hommes pour le personnel au sol se réduit : **4% en 2016** contre 6% en 2015, ce qui reste bien en-dessous de la moyenne nationale (15% en 2016)

Emploi : la baisse du nombre d'emplois se poursuit

Les effectifs de la branche ont **diminué de 9% sur la période 2011 – 2016**, soit environ -2% par an

Le CDI constitue la norme puisqu'il couvre **93% des salariés de la branche en 2016** vs. 91% en 2015



Handicap : des partenariats à développer

Le nombre de travailleurs handicapés dans la branche a diminué, avec 2 554 travailleurs en 2016 contre 2 952 travailleurs en 2015; mais le taux d'OETH (Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés) progresse pour passer **de 3,51% en 2015 à 3,66% en 2016**

Suite aux conclusions des travaux de diagnostic-conseil sur l'insertion et l'emploi des travailleurs handicapés, un **partenariat entre la FNAM et l'AGEFIPH** (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées) a été signé pour :

- Déployer la politique handicap dans les entreprises
- Soutenir le recrutement pour des actions de pré-insertion avec Handivol
- Favoriser le maintien dans l'emploi

ZOOM SUR

300 demandeurs d'emplois formés au métier de Personnel Navigant Commercial en 2017



Un groupe de diplômés CCA. Source : OPCALIA/FNAM

Pour répondre aux besoins des compagnies aériennes, la FNAM et les partenaires sociaux ont déployés des moyens sans précédent afin de recruter et former de nouveaux Personnels Navigants Commerciaux détenteurs du CCA européen (certificat de Membre d'équipage), le prérequis indispensable pour pouvoir voler.

La Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC) de 280h a permis à 300 demandeurs d'emploi de tous âges motivés par le métier d'acquérir le CCA mais aussi de donner aux candidats une vision réelle et non idéalisée du métier (horaires décalés, règles de sécurité...).

La FNAM a mobilisé des partenaires variés : OPCALIA, l'Association d'insertion dans l'emploi de Roissy JEREMY, les centres de formation aux CCA Les Guyards et Mermoz, le CFA des métiers de l'aérien, la DGAC et Pôle emploi - et même Erasmus + pour faciliter l'acquisition du niveau d'anglais.